



# **AGROALIMENTAIRE**

**Direction de l'Innovation**

**L'innovation dans les entreprises en 2013**



**Ariane Voyatzakis**

Avec une production de 65 Md€ en 2011, la France est le premier pays agricole européen<sup>1</sup>. Son industrie agroalimentaire (IAA) est le premier secteur industriel français, en termes de chiffre d'affaires (161 Md€ en 2013) et d'emploi (493 000 salariés en 2013)<sup>2</sup>. Elle compte pour 17 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'industrie manufacturière en 2010, devant la construction aéronautique, l'automobile ou la chimie<sup>3</sup>. Le solde du commerce extérieur des produits agricoles et transformés est structurellement positif et s'élève à 11,6 Md€ en 2013<sup>4</sup>, un niveau historiquement haut. Cependant, les 13 513 entreprises du secteur agroalimentaire, qui sont à 98 % des PME de moins de 250 salariés<sup>5</sup>, consacrent seulement 1,8 % de leur valeur ajoutée à la R&D<sup>6</sup>. Or, l'innovation est un facteur clé de la compétitivité de l'industrie, notamment à l'export, pour maintenir ou développer des avantages concurrentiels en termes de qualité ou de prix.

### Baisse des revenus agricoles

En 2013, les prix des céréales, oléagineux et protéagineux baissent fortement, conséquence d'une récolte mondiale abondante. Les charges des agriculteurs poursuivant leur augmentation, leur résultat net marque un net repli de 16%, après trois années de hausse<sup>3</sup>.

### Tensions dans les IAA

Dans un contexte de pouvoir d'achat en berne (+0,5% en 2013)<sup>3</sup>, les consommateurs arbitrent leurs achats après avoir réglé leurs dépenses incompressibles (en premier lieu le logement, qui représente 30% du budget des ménages contre 13% pour l'alimentation). Ainsi, la consommation alimentaire des ménages français a légèrement baissé de 0,3 % en volume en 2013<sup>3</sup>.

Le chiffre d'affaires des IAA françaises a progressé de 2,2 % en 2013<sup>3</sup>, même si les négociations commerciales avec la grande distribution restent difficiles. Les effectifs des IAA ont diminué de 0,8 % entre 2012 et 2013<sup>3</sup>, soit plus de 4000 emplois perdus, certes en plus faible proportion que l'ensemble de l'industrie manufacturière. Les défaillances dans les IAA ont fortement progressé de 3,6 % en 2013, avec 1486 faillites d'entreprises (+ 12,1% dans l'agriculture)<sup>7</sup>.

Ces chiffres masquent des disparités par filières : les secteurs du lait et des vins & spiritueux, bénéficient d'opportunités de marché à l'international, l'industrie sucrière tire parti des quotas

de production européens, alors qu'à l'opposé le secteur de la viande est en grande difficulté. La fin des restitutions à l'export pour le poulet a précipité la fin du modèle économique des leaders français Doux et Tilly-Sabco. La fraude à la viande de cheval a mis en faillite l'entreprise Spanghero, et a écorné la confiance des consommateurs. Les abattoirs de porc, comme Gad, et les unités de première transformation souffrent du dumping social pratiqué par leurs concurrents allemands. Le gouvernement allemand, issu de la nouvelle coalition au pouvoir s'est engagé à instaurer un salaire minimum, qui devrait intervenir à l'horizon 2017 dans ce secteur. La directive européenne sur le détachement des travailleurs, qui permet de recourir à des salariés payés aux conditions du pays d'origine à faible coût, devrait aussi être révisée pour mieux encadrer cette pratique.

### Regagner de la compétitivité

Face à un marché domestique atone, les industriels doivent chercher des relais de croissance à l'export. En 2013, les exportations des IAA ont augmenté mais du fait d'une augmentation encore plus forte des importations (principalement viandes, produits de la pêche et fruits & légumes transformés), le solde commercial s'est contracté de 7 % pour atteindre 8,5 Md€<sup>5</sup>. Les exportations de vins & spiritueux, locomotives du commerce extérieur, ont pâti en Chine des nouvelles mesures de lutte contre la corruption, qui ont restreint la consommation des articles de luxe. De fait, la France n'est plus que 4<sup>e</sup> exportateur mondial de

produits transformés derrière les États-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne<sup>4</sup>.

L'activité de plateforme commerciale dans l'import/export de produits agroalimentaires, via notamment le port de Rotterdam, contribue à la bonne performance des exportations néerlandaises. Ces dernières années, la France a perdu des parts de marché surtout par rapport à l'Allemagne.

Grâce à des coûts de main d'œuvre plus faibles et une relation plus intégrée avec la grande distribution (via la production à marque distributeur), les IAA allemandes ont pu dégager des capacités financières plus confortables, qui leur ont permis d'investir dans des outils de production performants et maintenir ainsi des prix de vente attractifs. En revanche, les IAA françaises accusent un retard dans l'automatisation et la robotisation de leurs usines, du fait aussi de produits moins standardisés, qui limitent la reproductibilité des opérations en série. Néanmoins, le « made in France » agroalimentaire peut se prévaloir d'une qualité et d'une sécurité de ses produits, comme en atteste l'investissement du chinois Synatra en Bretagne pour la production de poudre de lait infantile, en partenariat avec la coopérative Sodiaal.

**Bpifrance** s'est donné pour priorité le financement et le soutien des entreprises françaises à l'innovation, à l'investissement et à l'export.

1. Source : Eurostat
2. Sources : INSEE, ANIA
3. Source : INSEE
4. Sources : Douanes, Agreste
5. Source : Agreste
6. Source : MESR
7. Source : Altarea

## FAITS MARQUANTS

Bpifrance met son expertise à disposition de ses partenaires industriels ou académiques. Il contribue aux travaux du Conseil Stratégique de la filière alimentaire et du plan industriel « Produits innovants pour une alimentation sûre saine et durable ». Il participe au comité de pilotage français de la plateforme technologique « Food for Life », animée par l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA). Bpifrance est membre du Conseil d'Orientation Stratégique des Instituts Carnot « Qualiment » et « Santé animale » ainsi que du Conseil Scientifique et Technique de l'ACTIA.

En 2013, Bpifrance a organisé des ateliers dédiés au financement des IAA dans 6 régions de France. En outre, il est intervenu à l'occasion de plusieurs événements de la filière agro-alimentaire, comme les salons professionnels CFIA à Rennes et SITEVI à Montpellier. Bpifrance est membre du jury du concours Agropole pour la création d'entreprises agroalimentaires, du concours Innovafel pour l'innovation en fruits et légumes et des trophées étudiants de l'innovation agroalimentaire, Ecotrophéa.

En septembre 2013, Bpifrance et le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire, et de la Forêt ont renouvelé leur convention annuelle visant à renforcer le soutien à l'innovation pour les industriels agroalimentaires. Dans le cadre de ce partenariat, depuis 2007, 150 entreprises ont bénéficié d'aides, à hauteur de 4,9 M€ au total.

# Tendances de l'innovation

En période de crise et de pression sur le pouvoir d'achat des ménages, le prix est un critère essentiel dans le choix des produits alimentaires. En 2012, selon l'enquête consommation du CREDOC, ce critère atteint un niveau historiquement haut (85% des sondés, + 14 points par rapport à 2000), au même niveau que les exigences d'hygiène et de sécurité. Ces exigences sortent renforcées suite au scandale de la fraude à la viande de cheval, qui a conduit à une hausse des ventes de produits basiques au détriment des plats cuisinés. La naturalité est devenue un argument de vente majeur pour rassurer le consommateur. Les recettes sont simplifiées, débarrassées au maximum des additifs indésirables, pour permettre d'arborer un « clean label ». La proximité, voire la production locale, le respect de l'environnement, l'éthique sont des valeurs montantes dans l'entreprise de reconquête des consommateurs.

## L'innovation en réponse aux attentes des consommateurs

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive les PAI (produits alimentaires intermédiaires) sont en tête des projets soutenus en 2013. Ils comptent également pour le plus grand nombre de projets de rupture technologique. Ils sont suivis par les projets de la diététique, notamment les compléments alimentaires.

La **santé** est un axe d'innovation majeur pour les ingrédients, les compléments alimentaires et l'alimentation animale. Bpifrance finance les études scientifiques et cliniques permettant de justifier des allégations santé. Les fonctionnalités recherchées sont, entre autres, l'amélioration du capital osseux des personnes âgées, le renforcement des défenses immunitaires, les régimes spéciaux pour les personnes allergiques ou présentant des troubles du comportement alimentaire. La naturalité des produits est souvent mise en avant, comme les aliments surgelés pour bébé, issus de l'agriculture biologique de la société YOOJI ou de nombreux ingrédients issus de fruits.

Le défi du **développement durable** se traduit dans plusieurs projets par la valorisation des co-produits, issus de la transformation du poisson ou de la salade vendue en 4<sup>ème</sup> gamme. Dans le domaine de l'alimentation animale, la luzerne ou même les insectes, élevés par la société YNSECT, font l'objet de développements pour réduire la dépendance de notre agriculture au soja d'importation.

Les équipements et les outils de mesure -contrôle de la production répondent à des besoins de **sécurité alimentaire** et d'accroissement de la **productivité**. A titre d'exemple, la jeune société PRESTODIAG a développé un capteur optique qui permet de détecter les bactéries pathogènes en quelques heures. La société VENT D'OUEST VIHIERs a fait l'acquisition d'un équipement hautes pressions pour produire des aides culinaires à destination de la restauration haute gamme, ce procédé innovant permettant d'augmenter la durée de conservation tout en préservant les qualités organoleptiques. La biscuiterie SAINT-MICHEL GROBOST a investi dans une nouvelle ligne de production, automatisée et polyvalente, permettant de développer de nouveaux produits.

## L'innovation au service de la performance écologique et économique de l'agriculture

Le **machinisme agricole** est de loin le plus grand bénéficiaire des aides à l'innovation en 2013. Issus de l'association de multiples technologies de pointes, les nouveaux équipements visent l'automatisation des tâches, par la robotisation, la polyvalence et la flexibilité d'usage. Ils contribuent à accroître la productivité de l'agriculture, réduire la pénibilité du travail, tout en préservant l'environnement. Ainsi, de nouveaux tracteurs enjambeurs électriques font leur apparition, en alternative à la consommation d'énergie fossile

Dans le domaine des **produits phytosanitaires**, tous les projets soutenus portent sur des solutions de protection naturelles. En particulier, AGRAUXINE participe à un projet européen « Eurostars » pour développer des solutions de bio-contrôle des cultures de tomate.

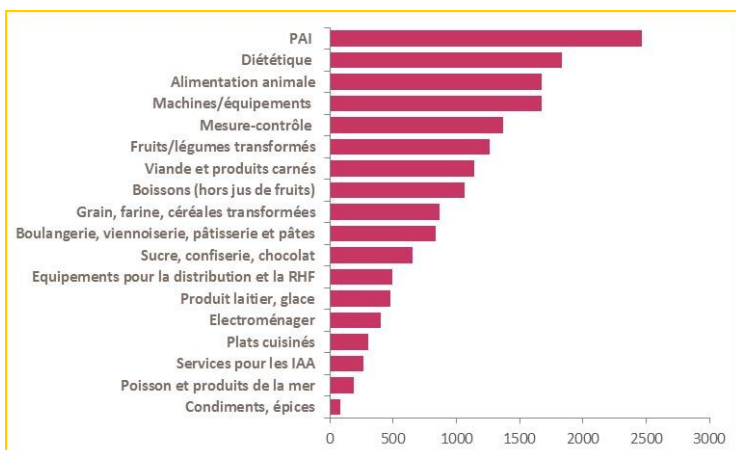
L'**élevage** bénéficie également d'importantes innovations technologiques. Ainsi, le système « Néo-Cam » de la société ASSERVA a été primé en 2013 au salon de l'élevage «Space» pour le suivi par vidéo-surveillance de la maternité des truies et le déclenchement automatique du chauffage lorsque naissent les porcelets.

Le projet SPec Meat financé par le FUI (Fonds Unique Interministériel) a pour but de développer des méthodes prédictives de la qualité nutritionnelle des viandes et le suivi du bien-être animal en élevage bovin, par l'utilisation de la spectroscopie infrarouge. Il associe des partenaires publics comme l'institut de l'Élevage ou l'Inra, ainsi que la PME VALOREX et la coopérative TERENNA.

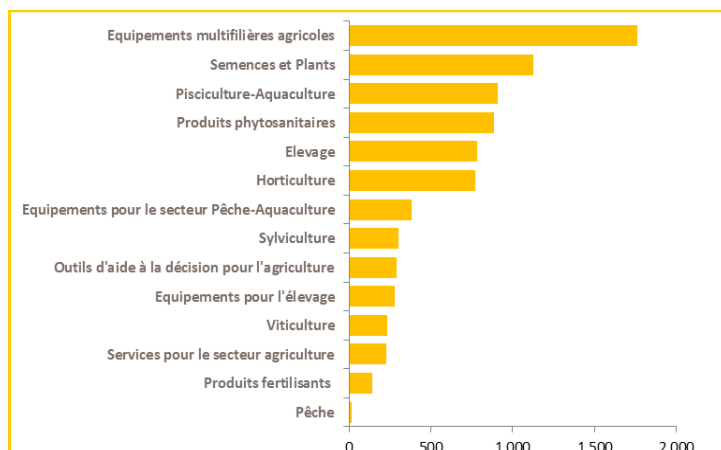
Pour la première fois en 2013, la consommation mondiale de poissons issus de l'**aquaculture** aura dépassé celle de la pêche. Pour autant, la maîtrise des risques sanitaires est une problématique fondamentale dans la conduite des fermes piscicoles. Le projet RE-SIST, retenu par le FUI, réunit 8 entreprises, l'INRA et l'IFREMER pour lutter contre les maladies du bar et de la truite grâce à la génétique.

Répartition des projets par sous-secteurs en montant total des aides à l'innovation (k€)

### Industrie alimentaire



### Agriculture



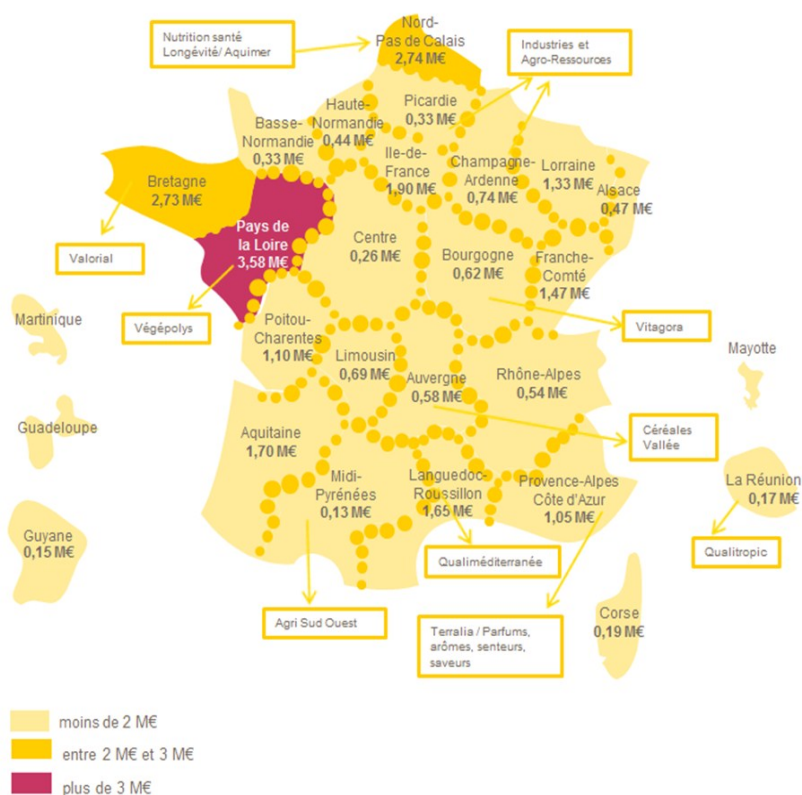
## SOUTIEN À L'INNOVATION

- Montant total des aides à l'innovation : **25 M€**, dont 17 M€ pour l'industrie agroalimentaire et 8 M€ pour l'agriculture
- Poids du secteur : **7,5 %** des aides à l'innovation, 5,1 % pour l'industrie agroalimentaire et 2,4 % pour l'agriculture
- Montant des projets du FUI (Fonds Unique Interministériel) : **5 M€**
- A l'initiative de l'entreprise MARTROP, le projet SC2E est financé par le programme ISI (Innovation Stratégique Industrielle) à hauteur de **7,4 M€** et vise le développement d'un système de crevetteculture hors sol éco efficient.
- Dans le cadre du dispositif PSPC (Projets structurants des pôles de compétitivité) du Programme des Investissements d'Avenir, (PIA) géré par Bpifrance, le projet VALODIM, conduit par ARTERRIS Innovation a été retenu pour une aide de **4,5 M€**, en vue de valoriser les digestats (co-produits) de la méthanisation en fertilisants, adaptés aux besoins des agricultures locales.
- Dans le cadre de l'appel à projets « Filières industrielles » du PIA, géré par Bpifrance, la plateforme de recherche mutualisée ECO-EX, spécialisée dans l'extraction de molécules actives à partir des co-produits de l'agro-industrie réunionnaise, bénéficiera d'une aide de **2 M€**.
- Montant total du soutien à l'innovation au secteur : **44 M€**

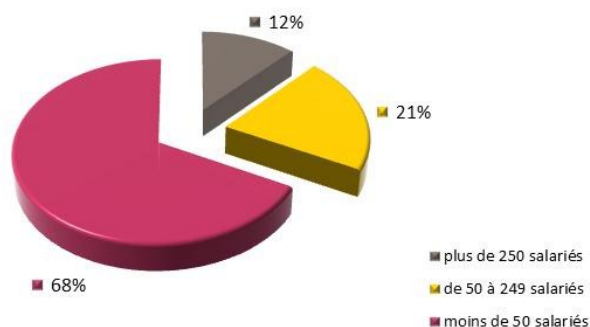
## EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS

- Bpifrance a investi **12 M€** au capital de l'entreprise NATUREX, spécialisée dans les ingrédients naturels d'origine végétale destinés aux industries agro-alimentaire, pharmaceutique et cosmétique.
- Le Fonds Ecotechnologies, géré par Bpifrance, dans le cadre du PIA a investi **4,6 M€** au capital de la société FERMENTALG, qui développe une technologie brevetée de culture de microalgues permettant la production industrielle de molécules d'intérêt pour des marchés mondiaux, allant de la nutrition humaine et animale aux biocarburants, en passant par la chimie de spécialité et les cosmétiques.

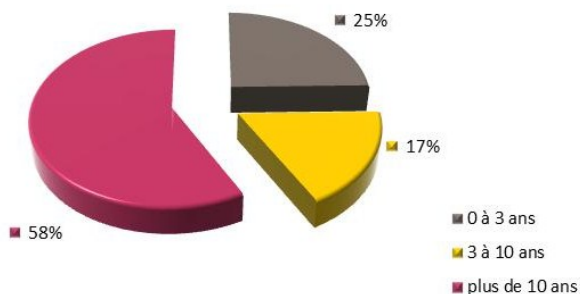
### Répartition régionale des aides à l'innovation en montants de projets



### Répartition par taille en nombre d'entreprises



### Répartition par classe d'âge en nombre d'entreprise



En 2013, les **Pays-de-la-Loire** sont en tête des régions pour le montant total d'aides à l'innovation. Ils sont suivis du Nord-pas-de-Calais et de la Bretagne.

A travers les aides à l'innovation et les programmes collaboratifs, Bpifrance a accordé **9 M€** de financement aux projets issus des pôles de compétitivité agroalimentaires.

Près de 90 % des entreprises soutenues sont des PME de moins de 250 salariés.

Plus de la moitié d'entre elles ont plus de 10 ans et un quart sont des jeunes entreprises de moins de 3 ans.

En 2013, Bpifrance, partenaire historique du Concours de la création d'entreprises innovantes, a soutenu, entre autres, l'émergence de l'entreprise ANTOFENOL, en vue du développement et l'éco-production de solutions phytosanitaires naturelles à partir de coproduits de l'agriculture.